

# VILLAGES DE JOIE

Décembre 2022/n° 263

DOSSIER

## ACCUEIL DES TOUT-PETITS: UN ENJEU IMMENSE

### ÉDITO DE KEVIN

« Avec mon frère, comme  
au rugby, on s'entraide »

### GRÂCE À VOUS

Au Togo, un hôpital  
dédié aux mères et  
à leurs enfants

### PARCOURS

Au Bénin, le courage et  
la résilience de Bernard



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

« J'ai 12 ans et j'habite au village depuis sept ans. Ma grande sœur majeure est partie, mais on se revoit et il y a encore mon petit frère Max<sup>(1)</sup>, qui a 11 ans. On a décidé de partager la même chambre quand on est arrivés. On s'entend bien. On parle de l'école, on s'entraide. Évidemment, on a des disputes de frères ...  
Un sujet sur lequel on n'est pas d'accord, c'est le sport : il fait du judo et moi, je fais du rugby. Au rugby, j'aime beaucoup la convivialité : il y a toujours un copain à qui passer le ballon. Évidemment, on prend des coups, mais je n'ai plus peur. Pourtant, il y a souvent des adversaires plus grands que moi ! C'est



obligé, parce que je joue numéro « 9 », c'est-à-dire le poste d'Antoine Dupont<sup>(2)</sup>, demi de mêlée. J'aime bien comme il est toujours solidaire avec son équipe. Il a une belle personnalité. Plus tard, je voudrais m'engager et faire carrière dans l'armée de terre. La solidarité et la rigueur, c'est ce qui m'attire dans l'armée. C'est comme une école : on apprend, on se respecte. Je me sens bien au village. Dans ma maison, dont j'ai choisi la photo, il y a deux autres fratries. On s'entend bien tous les six. L'aîné, je le considère comme mon grand frère. C'est bien d'avoir un grand frère : il m'aide, je prends exemple sur lui... »

1: Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité.

2: Joueur international français de rugby.

## ACTUS



© SOS Villages d'Enfants France

quatre jeunes ont dévoilé en avant-première le *Cahier SOS*<sup>(1)</sup> qu'ils ont coécrit : « *Quand on parle, on s'aperçoit que ça aide à traverser des moments difficiles. C'est très important pour nous, les ados, qu'on ne soit pas chacun pour soi, à garder nos problèmes* », ont-ils témoigné face au parterre d'invités composé d'autorités du département du Nord, de nombreux membres des équipes locales et nationales de l'association, d'anciens enfants accueillis et de donateurs. Plusieurs autres jeunes ont pris la parole tout au long de cette belle journée animée par Andréa, 20 ans, « ancienne » du village de Neuville, et partagé leurs parcours, leurs réflexions, leurs rêves et leurs désirs. Une belle source d'inspiration pour les 60 années à venir. ■

1 : Publication éditée par SOS Villages d'Enfants à destination des professionnels du secteur.

## NEUVILLE-SAINT-RÉMY : 60 ANS, UN BIEN BEL ÂGE

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le village d'enfants SOS de Neuville-Saint-Rémy fêtait son 60<sup>e</sup> anniversaire. Tout au long de la journée, l'émotion était palpable sur le visage de Gilbert Cotteau. Le fondateur historique de l'association, qui était également présent lors de la pose de la première pierre de ce village, n'imaginait probablement pas alors qu'au cours des six décennies suivantes, 455 frères et sœurs y seraient accueillis. Il n'imaginait sans doute pas non plus, lors de cet anniversaire, retrouver parmi les invités une dame qu'il avait lui-même reçue, 50 ans auparavant. Pour cette journée unique, l'association a souhaité mettre en lumière le thème essentiel de la participation des jeunes accueillis en protection de l'enfance. Lors d'une table ronde,

## ALLIER, C'EST PARTI !

Ce n'est pas un, mais deux villages d'enfants SOS qui vont bientôt sortir de terre dans le département de l'Allier. L'un dans la commune de Cusset, l'autre à Commentry. Le 14 septembre dernier, le président du conseil départemental, sa conseillère déléguée à l'enfance et à la famille, ainsi que les maires et adjoints aux maires des deux communes posaient les premières pierres des villages, aux côtés du président de SOS Villages d'Enfants. Chaque village accueillera 40 enfants, au sein de huit maisons familiales. Celui de Cusset aura aussi un espace de transition pour les jeunes majeurs, ou bientôt majeurs, et celui de Commentry un Service d'accueil familial immédiat (SAFI).

Tous deux intégreront aussi une maison commune et une maison des familles. L'arrivée des premières fratries est prévue en mai 2023 à Commeny et en décembre 2023 à Cusset. Au-delà de l'opportunité nouvelle d'accueil de fratries offerte par ces ouvertures, elles vont aussi dynamiser l'emploi local avec le recrutement d'une équipe pluridisciplinaire d'une trentaine de salariés pour chaque village. ■

## PARTAGE D'EXPÉRIENCES FORTES AVEC SOS VILLAGES D'ENFANTS BÉNIN

Depuis 2021, SOS Villages d'Enfants France apporte son soutien financier au village d'enfants SOS de Dassa-Zoumé, au Bénin. Le 21 septembre dernier, une délégation de l'association française, dont notre président et notre directrice générale, a fait le voyage pour rencontrer les équipes locales et nationales, échanger sur les pratiques et apprécier le résultat de la rénovation importante du village, entreprise un an auparavant. Cette semaine fut riche de rencontres, de partage de savoir-faire et d'émotion. L'équipe a échangé longuement avec les mères SOS et tantes SOS du village, dont certaines y sont présentes depuis sa création en 2005. Elles ont témoigné de leur fierté d'effectuer cette mission et de l'épanouissement qu'elles en tiraient au quotidien, des liens forts et durables tissés avec les enfants accueillis. La délégation

a également pu échanger avec les membres du conseil exécutif des enfants et des jeunes – l'instance de participation des enfants du village –, et avec les membres d'une communauté impliquée dans un programme de renforcement des familles (PRF). Enfin, pour consolider les partenariats autour des droits de l'enfant, l'équipe a aussi rencontré les autorités du pays : le secrétaire général de la présidence du Bénin, la ministre des Affaires sociales et des Microfinances, la direction des Affaires sociales, l'ambassadeur de France et le directeur local de l'Agence française de développement. L'occasion pour SOS Villages d'Enfants de marquer une fois de plus son attachement à la coopération avec l'Afrique. ■



## SOURIRES DES VILLAGES

**Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs. Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.**

### MALI

Les enfants de l'école du village SOS de Kita ont brillé, cette année, à la compétition interscolaire rassemblant 16 communes de la région. En sciences et en lettres, l'école s'est classée première, et les lauréats ont reçu un ordinateur portable et une tablette connectés à Internet. En athlétisme, **Ouma** et d'autres enfants du village ont décroché la première place dans les disciplines individuelles du 100 mètres, du 200 mètres et du 4 fois 100 mètres.

### DIGNES-LES-BAINS

**Ryines, Lou-Ann et Rachel** sont les trois nouvelles secouristes du village d'enfants SOS de Digne-les-Bains ! Après une formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), elles ont pu acquérir les compétences nécessaires d'assistance à la personne, ainsi que les gestes élémentaires de secours, notamment face à des malaises, plaies et brûlures, traumatismes, pertes de connaissance, ou arrêts cardiaques. Les trois jeunes ont reçu un certificat de compétences reconnu par l'État.

### VIETNAM

Les enfants du village SOS de Vinh ont participé au Food Festival and Food Show, un festival culturel et gastronomique. Pour le concours de cuisine, les familles SOS ont préparé des gâteaux traditionnels comme le « banh troi » (gâteau flottant), le « banh chay » (gâteau maigre) et du riz gluant aux cinq couleurs. **Ngoc et ses frères et sœurs**, soutenus par **Thanh**, leur mère SOS, ont mis toute leur énergie et leur créativité dans la préparation, et remporté la première place.



© iStock

# ACCUEIL DES TOUT-PETITS: UN ENJEU IMMENSE

Être porté, câliné, regardé, consolé... Autant que de soins, un tout-petit a besoin d'affection, de stabilité et de maternage pour vivre, grandir et s'épanouir. En protection de l'enfance, les fratries de très jeunes enfants nécessitent une attention toute particulière et une prise en charge sur mesure que les mères et les pères SOS, ainsi que les équipes de professionnels des villages d'enfants SOS leur apportent au quotidien.

**A**urélié Okoma se souviendra longtemps de cette fin d'après-midi de décembre 2018, sur la plage des Dames à Marseille : Louise, 3 ans et demi, Éric, 2 ans et demi, et Anne, 13 mois<sup>(1)</sup>, riaient aux éclats après avoir chanté ensemble une comptine, « *Les petits poissons dans l'eau nagent aussi bien que les gros* ». Quelques heures plus tôt,

les deux grands - qui vivaient depuis neuf mois au village SOS de Marseille - avaient accompagné leur éducatrice familiale pour aller chercher la petite dernière à la pouponnière de la ville. En ressortant tous ensemble et pour « *ajouter un peu de beauté à ces retrouvailles uniques* », Aurélié Okoma avait fait un crochet par la plage avant de rentrer : « *En partageant leurs jeux et leurs*

rires, ces enfants réunis presque pour la première fois faisaient famille devant moi. Toute la raison d'être de notre association était là, dans cette fratrie qui se reformait en riant. C'était très émouvant.»

### PETITS ENFANTS, GRANDS BESOINS

Actuellement, 6 % des enfants vivant dans les villages SOS ont moins de 3 ans et 11 % sont âgés de 3 à 6 ans. Avant l'entrée dans le langage, autour de 2 ans, les professionnels doivent redoubler d'attention pour décrypter les signes de leur épanouissement ou d'un éventuel mal-être, et adapter ainsi, jour après jour, leur accompagnement pour répondre à leurs besoins.

En effet, les premières années de la vie sont déterminantes pour le futur équilibre du tout-petit : entre 0 et 3 ans, il grandit de deux centimètres par mois, la taille de son cerveau est multipliée par cinq et 200 000 connexions neuronales s'y établissent par minute ! Une croissance intense qui correspond aussi à une très grande vulnérabilité, le bon développement du cerveau dépendant des interactions du bébé avec son environnement, et des réponses apportées à ses besoins fondamentaux, aussi essentiels – comme l'ont montré les neurosciences – en termes d'affection et de liens que d'alimentation et de soins.

Quand des carences éducatives et des maltraitances conduisent à un éloignement des parents pour protéger l'enfant, il est absolument nécessaire, pour sa survie, de prendre en compte ce besoin : « *Un enfant de moins de 3 ans déraciné de son milieu familial doit, d'une façon urgente, être "mis en attachement"* », explique Hervé Laud, directeur de la prospective et du plaidoyer de SOS Villages d'Enfants France. « *Plus vite il s'arrimera à une figure aimante et rassurante, plus vite le poids de ses traumatismes s'allégera. C'est le cœur de notre mission, et celle des mères et des pères SOS qui les accompagnent au quotidien.* »

Pour vivre, il faut exister dans le regard de gens qui nous aiment, avoir des échanges positifs avec eux, par le contact, les jeux, le babillage. Édith Bahut, éducatrice familiale au village d'enfants SOS du Lion-d'Angers,

en témoigne : « *Estelle s'éteignait à la pouponnière. Elle n'avait que 11 mois, mais elle ne vivait déjà plus vraiment.* » Née prématurée, la petite fille était directement passée du service de néonatalogie à la pouponnière. « *À son arrivée chez nous, elle faisait à peine du quatre pattes, refusait souvent de se nourrir et ne tolérait qu'un court instant qu'on la prenne dans les bras. Elle est née une seconde fois au village* », se rappelle son éducatrice familiale. Les professionnels de la pouponnière avaient présenté la petite comme une enfant en très grande difficulté comportementale, cognitive et motrice. « *Mais nous n'avons presque pas connu cette enfant-là* », commente Marielle Mercier, éducatrice de jeunes enfants. *Estelle avait besoin d'être portée, au sens propre du terme, et d'un portage psychique. Il fallait l'envelopper de mots, de gestes, de regards, d'attentions et d'actes. Les nôtres, et ceux de ses frères et sœurs. Ses progrès ont été fulgurants !* » Une évolution heureuse qui souligne la rapidité avec laquelle l'état d'un bébé peut se dégrader, mais aussi s'améliorer quand il bénéficie d'un cadre chaleureux de type familial et de relations d'affection stables et sécurisantes, comme SOS Villages d'Enfants le permet.



**Pour survivre, un bébé a autant besoin de câlins que d'alimentation et de soins.**

### RESTER ATTENTIF AUX AUTRES ENFANTS DE LA MAISON

Toutefois, l'arrivée d'un tout-petit n'est jamais simple : « *Un bébé peut bouleverser l'organisation d'une maison, car il n'a pas le même rythme ni les mêmes besoins que les plus grands, qui nous mobilisent plutôt sur des questions d'éducation, d'apprentissage ou de vivre ensemble* », explique Aurélie Okoma. « *Il a besoin de maternage et d'une grande disponibilité physique* ». Ce qui peut perturber ceux qui, jusqu'alors, étaient les petits derniers : « *Devenir grand frère ou grande sœur quand on est soi-même encore très jeune ne va pas de soi* », reprend la mère SOS. « *Cela vient parfois faire ressurgir des traumatismes qui s'étaient*



© istock

apaisés.» Pour Christophe Chabrier, directeur des activités de SOS Villages d'Enfants France: « Pour chaque enfant, nous faisons du sur mesure, via le projet individuel mis en place à son arrivée. Toutefois, pour soutenir encore davantage l'éducateur ou l'éducatrice familiale accompagnant un bébé, nous mettons en place un soutien complémentaire, apporté par un autre professionnel, pendant les moments les plus importants de la journée. Car cet accueil ne doit jamais se faire au détriment des autres enfants de la maison. »

### IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR QU'UN TOUT-PETIT GRANDISSE

L'histoire de Jason, qui a rejoint le village de Gémozac à l'âge de 1 an, en est un exemple. « Il souffrait d'un eczéma dû au stress », raconte Flavien Blanc, père SOS. Cette maladie cutanée n'était pas la seule manifestation de son mal-être. « Il était aussi musculairement très tendu, toujours en hypervigilance, comme à l'affût d'un danger. » Jason n'avait pas été victime de maltraitements physiques, mais sa mère, souffrant de troubles psychiatriques et d'alcoolisme, n'avait jamais

su prendre soin de lui. À l'époque, Flavien s'occupait de cinq enfants, dont quatre de moins de 6 ans: « Avoir autant de petits à gérer alors qu'il faut donner un biberon toutes les trois heures, c'est épuisant. Heureusement, les premiers mois, les relais ponctuels de notre équipe d'accueillants m'ont permis d'avoir des temps de repos, et donc de tenir la distance. »

De plus, pour soutenir cet accueil, l'éducateur familial a pu bénéficier, plusieurs fois par semaine, de l'aide d'un autre professionnel, pour le bain, les repas ou des rendez-vous divers. Une pratique qui s'est généralisée dans toutes les maisons accueillant des bébés.

Ne pas délaissier les autres enfants malgré l'attention constante réclamée par un tout-petit est un challenge. Car, comme le souligne Hervé Laud, « un bébé ne vit pas le temps de la même manière que nous. Quelques semaines passées dans un village d'enfants SOS représentent souvent une grande partie de sa vie ». Il faut donc lui donner immédiatement tout ce dont il a besoin, mais sans multiplier le nombre de professionnels autour de lui, car il a besoin

de figures d'attachement pérennes, de repères, de routines et de rituels pour se sentir en sécurité.

## FAIRE FACE AUX BESOINS DE CHAQUE ENFANT

« *L'essentiel, avec un tout-petit, reprend Hervé Laud, reste de savoir l'observer, l'écouter, se questionner à chaque fois, en tant que professionnel et en équipe, sur ce qui se passe pour lui et adapter rapidement notre façon de faire à ses besoins uniques en constante évolution. Il n'y a pas de recette toute faite ou de manière d'agir systématique.* »

Une souplesse nécessaire également dans l'entretien des liens avec la famille d'origine. Pour Marielle Mercier, éducatrice de jeunes enfants au village SOS du Lion-d'Angers, Édith Bahut incarne bien le rôle de la mère SOS pour maintenir ce subtil équilibre : « *Par son maternage et son investissement auprès de toute la fratrie, Édith est devenue au fil du temps la figure d'attachement de référence des enfants, puisqu'ils n'ont plus de contacts avec leur mère. Mais en tant que professionnels, nous devons toujours interroger nos postures et favoriser – dans la mesure où c'est dans l'intérêt supérieur des enfants – leurs liens avec leur famille. Dans ce cas, c'est avec leur père – que les enfants voient encore – et avec leur grand-mère.* »

## UN « VILLAGE DES TOUT-PETITS »

Ces dernières années, les demandes d'accueil de fratries de tout-petits en protection de l'enfance ont explosé et les pouponnières sont saturées. Un phénomène amplifié par la diminution du nombre de familles d'accueil – dont beaucoup partent à la retraite sans être remplacées – et la crise de la Covid-19, qui a fait basculer les familles fragiles. Pour répondre à ces besoins, SOS Villages d'Enfants a conçu une proposition alternative et innovante aux pouponnières, dans la droite ligne de son engagement associatif : ce dispositif expérimental, appelé « Village d'enfants SOS des tout-petits », ouvrira ainsi ses portes en 2023 dans le département du Nord. Constitué de deux maisons pouvant accueillir chacune six enfants accompagnés par deux aides familiales en continu,

il sera porté par le village d'enfants SOS de Neuville-Saint-Rémy. Les fratries accompagnées seront composées uniquement d'enfants de 0 à 3 ans et de leurs grands frères et sœurs jusqu'à l'âge de 6 ans. Les aides familiales y seront épaulées par un psychologue, un éducateur de jeunes enfants, une infirmière-puéricultrice et une auxiliaire de puériculture. Enfin, un appartement pédagogique permettra aux équipes de travailler le lien avec les parents, en fonction de l'intérêt supérieur des enfants.

## SOUTENIR À DOMICILE

**S**OS VILLAGES D'ENFANTS accompagne aussi les petits dans le cadre de mesures de soutien des parents à domicile. Les moins de 6 ans représentent 46 % des enfants suivis dans les programmes de renforcement des familles (PRF). Dans certains cas, les parents sont volontaires pour être soutenus. Dans d'autres cas, c'est un juge qui ordonne cette mesure d'accompagnement qui sera temporaire si la situation s'améliore. Mais, si elle se dégrade, elle pourra aboutir à l'accueil des enfants.

À Busigny, l'équipe du PRF soutient une dizaine de familles par semaine. « *Nous travaillons sur les compétences et les défaillances parentales, explique Dorothée Spessato, éducatrice de jeunes enfants. Et ce, en intervenant sur des temps clés du quotidien : réveil, repas, retour de crèche ou d'école, temps de bain, d'éveil ou de jeux... En communiquant avec l'enfant et en se référant à ses besoins, nous pouvons faire passer des messages à ses parents. Parfois, ceux-ci adoptent des comportements délétères sans s'en rendre compte : fumer ou s'alcooliser devant lui, faire de la télévision une nounou, le manipuler avec brusquerie, ne pas connaître les bons gestes d'hygiène... Quelles que soient leurs carences, nous nous appuyons toujours au maximum sur leurs compétences et veillons à créer un lien de confiance pour les tirer vers le haut. Ils sont défaillants, mais la plupart ne sont pas malveillants.* »

« *Nous continuerons, bien sûr, à accueillir les plus petits partout ailleurs, précise Hervé Laud. Mais ce village expérimental nous permet de proposer aux responsables de l'aide sociale à l'enfance une nouvelle réponse adaptée aux problématiques spécifiques des très jeunes enfants accueillis en protection de l'enfance.* » ■

1 : Tous les prénoms ont été modifiés.

# ACCUEILLIR EN URGENCE

À l'instar des plus grands, les petits doivent parfois être accueillis en urgence. Certains villages d'enfants SOS possèdent un dispositif dédié à cette situation : le service d'accueil familial immédiat (SAFI).

**L**e SAFI est un dispositif d'accueil familial d'urgence élaboré par SOS Villages d'Enfants pour recevoir des frères et sœurs en situation de danger physique et psychologique. 52 % des accueils concernent des enfants de moins de 6 ans. « Prendre en charge un petit en urgence n'est pas plus compliqué que d'accueillir ses frères et sœurs aînés, sans doute même moins », assure Alain Adamiak, directeur du village d'enfants SOS de Calais, composé de 14 maisons d'accueil, dont 3 dédiées à l'urgence, et pouvant recevoir 14 enfants. *Le caractère soudain du placement les marque et s'accompagne souvent d'agitation, de terreurs nocturnes, d'énurésie... Mais ils sont vite sécurisés. L'apaisement est toujours plus long à venir chez les plus grands.* » Dans les SAFI, ce

*ou veut manger avec les doigts, ce n'est jamais un problème. Car en quelques jours, en général, tout rentre dans l'ordre.* »

Outre la mise en sécurité des enfants, le séjour en SAFI, qui dure en moyenne quatre mois, a pour objectif de s'assurer de leur bonne santé et d'évaluer la qualité des relations entre frères et sœurs, avant de formuler des préconisations d'orientation. « Il faut estimer la pertinence du maintien d'un cadre de vie commun, explique Valérie Bonazzi, directrice territoriale de la région Est. Car c'est rare, mais parfois certains frères et sœurs rejouent la problématique familiale et ne supportent pas d'être ensemble. » L'évaluation repose aussi sur les comportements et le développement de l'enfant en fonction de son âge : suit-il du regard, se tient-il assis, formule-t-il des phrases, est-il propre, accepte-t-il la diversification alimentaire ?

Les compétences des parents et leurs capacités à progresser sont aussi évaluées : « Toutes nos évaluations sont croisées, ajoute Valérie Bonazzi. Elles reposent sur une grille d'analyse conçue par des spécialistes de la petite enfance et des psychologues. Il est essentiel de ne pas se baser sur son intuition individuelle, sa subjectivité. L'empathie et l'affection sont indispensables, mais les émotions suscitées par une situation ne doivent pas polluer notre analyse. »

S'il arrive — très rarement — que des enfants accueillis en SAFI retournent vivre chez leurs parents à l'issue de la crise ayant conduit à l'accueil d'urgence, la plupart du temps, ce service est un sas d'entrée vers un accueil longue durée. À Calais, 35 des 51 enfants du village sont passés par le SAFI. L'équipe a alors le temps d'organiser une transition douce pour éviter une rupture supplémentaire. De même, lorsque les fratries sont orientées vers une famille d'accueil, l'assistante familiale est associée à une procédure de préadmission qui s'étale sur 15 jours.

Prochainement, un SAFI dédié prioritairement à l'accueil des tout-petits va ouvrir ses portes à Marange-Silvange, en Moselle, à moins de 500 mètres du village d'enfants SOS. « Cette maison peut accueillir cinq enfants dès leur sortie de la maternité, dans les cas d'abandon ou de risques graves avérés, détaille Valérie Bonazzi qui a conçu le projet. Des aides familiales s'y relayeront pour assurer une présence 24 h/24, en binôme si nécessaire. Elles seront soutenues par une éducatrice de jeunes enfants et un psychologue. L'accueil est prévu pour quatre mois renouvelables et les recommandations, qui portent à la fois sur la fratrie et sur chaque enfant, seront toujours personnalisées : ce qui est souhaitable pour un enfant ne l'est pas toujours pour son frère ou sa sœur. »

sont des aides familiaux qui accompagnent les enfants. Leurs missions au quotidien s'apparentent à celles des mères SOS : « Elles savent les rassurer en quelques heures, explique le directeur, admiratif de ses équipes, les accueillir avec douceur et autour d'un bon repas, en prenant garde à ne pas laver le doudou dont l'odeur les reconforte, aussi sale soit-il. Et si l'enfant préfère dormir sur un matelas à même le sol, refuse de prendre un bain



© iStock

## L'édito d'Isabelle Moret

Directrice générale



© Philippe Biechard/SOS Villages d'Enfants

En cette fin d'année au climat social et économique si difficile pour de nombreuses familles, en France et dans le monde, nous consacrons notre magazine

aux tout-petits qui nous sont confiés. Car les très jeunes enfants sont à la fois une boussole et une loupe.

Une boussole, parce que prendre soin d'eux, les protéger, faire en sorte que leurs besoins soient satisfaits et leurs droits respectés est à la fois le cœur de notre mission et un objectif essentiel pour nous réinventer, en tant que société. Loin de nous renfermer sur nous-mêmes, quand nous prenons soin d'un très jeune enfant, quand nous lui donnons les liens d'affection stables et sécurisants dont il a besoin pour se reconstruire, les effets sont si rapidement visibles qu'ils nous donnent l'énergie et l'inspiration pour bâtir notre avenir commun.

Une loupe, parce que les tout-petits ont pour partie les mêmes besoins que leurs aînés, mais nécessitent d'y répondre encore plus rapidement : leur état peut se dégrader ou s'améliorer en très peu de temps si l'on sait les observer, les écouter, et se mettre « à leur hauteur », pour s'adapter aux besoins uniques de chacun d'entre eux.

Janusz Korczak<sup>(1)</sup> - éducateur et pédagogue dont l'œuvre a inspiré la Convention internationale des droits de l'enfant - disait que s'il est fatigant de s'occuper d'enfants, ce n'est pas dû au fait de devoir nous pencher, mais au contraire, parce qu'il faut « nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre. Pour ne pas les blesser ». C'est ce que font nos mères et nos pères SOS, ainsi que l'ensemble des équipes de SOS Villages d'Enfants chaque jour, grâce à vous. Merci de permettre aux frères et sœurs qui nous sont confiés de fêter Noël ensemble. Je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

1 : Janusz Korczak, prologue de *Quand je redevenirai petit* (traduction AFJK).

# AU TOGO, UN HÔPITAL DÉDIÉ AUX MÈRES ET À LEURS ENFANTS

**64** pour 1 000<sup>(1)</sup>, c'est le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans au Togo aujourd'hui. Même si, grâce à une politique volontariste, ce triste phénomène a diminué de moitié depuis 30 ans, il est encore bien plus élevé qu'en France, où on dénombre moins de quatre décès pour 1 000 naissances. Pour contribuer à réduire cette mortalité infantile, l'hôpital Mère-Enfant de Kara, géré par SOS Villages d'Enfants, est un acteur essentiel de la santé des familles de cette région du nord du Togo. « Notre équipe compte 55 professionnels qui assurent chaque année plus de 9 000 consultations et plus de 1 000 accouchements, et vaccinent 7 000 enfants », détaille le docteur Adjalatom Tawelessi, directeur administratif de l'établissement. L'hôpital Mère-Enfant est l'une des unités du programme Santé de SOS Villages d'Enfants Togo. Depuis quatre ans, SOS Villages d'Enfants France participe aux frais de fonctionnement de ce centre de référence en matière de soins obstétricaux et néonataux, à hauteur de 190 000 euros annuels.

L'hôpital est l'émanation du Centre médical SOS, fondé en 1982, soit trois ans après la création de l'association togolaise. « L'un des objectifs majeurs était alors de répondre aux besoins en matière de sous-nutrition et de malnutrition des enfants orphelins ou abandonnés », explique le docteur Tawelessi. Peu à peu, cette unité a développé de nouveaux services en matière de santé des enfants.

En mars 2002, le centre fut une première fois agrandi pour devenir un centre de protection maternelle et infantile, et c'est en 2011 qu'il a acquis son statut d'hôpital spécialisé. « Les besoins étant en très forte croissance, le CHU et le CHR ne parvenaient pas à y répondre, ajoute le médecin. Ce que nous faisons aujourd'hui va de la médecine générale à la pédiatrie, en passant par la gynécologie, l'obstétrique, la néonatalogie, la vaccination, les urgences... » S'y ajoutent une pharmacie et un laboratoire d'analyses biomédicales.

Toujours dans l'optique de réduire le

taux de mortalité infantile, l'équipe assure des séances postnatales de soutien aux jeunes mères, afin de les aider à adopter les bonnes postures avec leurs nouveau-nés pour l'allaitement maternel, et assure un suivi de la croissance des bébés. « Nos champs d'intervention principaux restent la pédiatrie et la maternité, poursuit le directeur. Mais notre réputation, la qualité de notre accueil, notre attention à la propreté et à l'hygiène de notre établissement attirent de plus en plus de patients qui nous réclament des soins que nous ne proposons pas, ou très peu, tels que l'ophtalmologie, l'imagerie médicale et la cardiologie. »



© DR

Le programme de développement de l'hôpital Mère-Enfant a donc été élaboré sur dix ans pour déployer ces différents services, renforcer le service de nutrition, créer un projet sur la santé sexuelle et la reproduction, ainsi qu'une unité mobile de soins, pour aller à la rencontre des futures mères dans les zones reculées. « C'est un nouveau défi, car 850 000 euros seront nécessaires, avec l'objectif d'atteindre à terme 80 % d'autofinancement, reprend le docteur Tawelessi. Mais nous sommes confiants, nous avons déjà fait tant de choses grâce à l'appui de SOS Villages d'Enfants France ! J'invite tous vos lecteurs, soignants ou non, à nous rendre visite pour saisir la réalité de notre fonctionnement et, pourquoi pas, nous donner un coup de main. »

1 : Groupe interinstitutions des Nations unies pour l'estimation de la mortalité infantile.

# AU BÉNIN, LE COURAGE ET LA RÉSILIENCE DE BERNARD



© DR

**Après le décès de son épouse, Bernard s'est retrouvé seul avec ses trois enfants. Grâce à l'accompagnement de SOS Villages d'Enfants Bénin, il n'a pas perdu pied et est même devenu un soutien précieux pour sa communauté.**

« **C**'est une période difficile. Il va vous falloir être très courageuses. C'est un nouveau départ pour vous et pour moi... »

En ce jour de 2010, Bernard s'adresse à ses filles, Bergère, 13 ans, et Charlotte, 7 ans.

Tous trois ont le cœur bien lourd. Leur mère, Germaine, vient de mourir en mettant au monde le petit Ebenezer. Bernard a 54 ans. Il habite dans la banlieue de Cotonou, la capitale économique du Bénin, où il exerce le métier de soudeur. C'est un professionnel expérimenté et apprécié. Mais, malgré sa détermination, le drame qu'il vient de vivre va totalement bouleverser sa vie.

Peu à peu, il n'arrive plus à concilier ses contraintes professionnelles avec ses responsabilités de père de famille. Il perd son emploi et, afin de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants, contracte un prêt à la banque, qu'il est incapable de rembourser.

« Je commençais à me sentir bizarre, comme si je devenais fou, raconte-t-il aujourd'hui, assis sous le porche de sa maison. Quand vous êtes un père veuf, la communauté s'attend à vous voir vous effondrer et vous réfugier dans l'alcool. Moi, je n'avais qu'un seul objectif : nourrir mes filles et mon fils. Ce qui

m'importait, c'était l'avenir de mes enfants. » Pour ne pas les entraîner dans sa chute, en 2011, Bernard résout à les envoyer vivre chez leurs grands-parents. « Ce fut la période la plus difficile de ma vie », se remémore-t-il avec émotion.

## L'AIDE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS BÉNIN

Peu après cette séparation, un ami lui parle de SOS Villages d'Enfants Bénin. « Cette association, lui explique-t-il, peut aussi aider les parents. » Bernard prend alors contact avec les responsables et intègre peu après le Programme de renforcement des familles qui apporte un soutien financier, matériel et humain aux familles en difficulté. Pour Bernard, l'accompagnement inclut la prise en charge des frais de santé et d'éducation de ses enfants. Libéré de cette pression financière, il obtient un nouveau prêt bancaire qui lui permet de relancer son atelier de soudure, d'éponger ses dettes et de retrouver une vie stable.

En 2015, quatre ans après leur « séparation », Bergère, Charlotte et Ebenezer reviennent enfin vivre avec leur père, plus volontaire que jamais. « Je faisais tout dans la maison : le ménage, la cuisine, la toilette des enfants », raconte avec fierté celui qui n'oublie pas

de mentionner l'aide plus que précieuse de Bergère, alors âgée de 14 ans : « *Sans elle, je n'y serais jamais arrivé.* »

L'accompagnement des équipes de SOS Villages d'Enfants Bénin lui fut encore précieux pendant cette période : « *Par exemple, lorsque Bergère a eu ses premières règles, je ne savais pas ce que je devais faire ou dire. Les équipes de SOS Villages d'Enfants ont été d'une grande aide en apportant à ma fille le soutien dont elle avait besoin.* »

Aujourd'hui âgée de 25 ans, Bergère est désormais une jeune femme épanouie. Titulaire d'un baccalauréat en gestion informatique et en économie, elle est actuellement stagiaire au service client du transporteur DHL de Cotonou. « *Ce travail m'apprend à avoir davantage confiance en moi et à prendre conscience de mes compétences, explique-t-elle. Pour le reste, je dois remercier mon père, qui m'a appris à être forte, résistante et à ne jamais abandonner.* »

Pendant ses études, elle a aussi bénéficié du programme GoTeach, mis en place par DHL, en partenariat avec la Fédération SOS Villages d'Enfants. Celui-ci permet à des jeunes d'être accompagnés par des salariés du groupe, qui partagent leurs expériences professionnelles et les aident à faire leurs premiers pas dans le monde du travail. Bergère rêve aujourd'hui de s'envoler pour le Canada pour y passer une maîtrise en gestion informatique.

Bernard, quant à lui, est devenu président de l'Association communautaire d'assurance maladie de son quartier. Celle-ci a été fondée par SOS Villages d'Enfants pour aider ses membres à apprendre à mieux épargner, afin de couvrir les dépenses de santé de leur famille. La structure épaulé également celles et ceux qui veulent se lancer dans de nouvelles activités génératrices de revenus, telles que la production de savons. Enfin, la générosité de Bernard s'exprime dans son atelier de soudure où il accueille désormais des jeunes issus de milieux défavorisés pour leur apprendre, bénévolement, le métier. Une manière pour lui de rendre à sa communauté le soutien qu'il a reçu au moment où il en avait le plus besoin.

Il espère un jour faire de son espace de travail un lieu d'accueil polyvalent, dans lequel les jeunes de sa communauté pourront se réunir et apprendre de nouvelles compétences ou un nouveau métier. « *Ce qui m'est arrivé m'a rendu plus conscient des problèmes et des conditions de vie des gens, conclut-il. Je suis plus sensible et tourné vers les autres qu'autrefois.* » ■



**Ce qui m'est arrivé  
m'a rendu plus  
conscient des  
problèmes et des  
conditions de vie  
des gens.**

## INFOS PARTENAIRES

### CAPRI-SUN S'ENGAGE POUR SOS VILLAGES D'ENFANTS



Depuis 2016, Capri-Sun est partenaire de SOS Villages d'Enfants. Cette année, ce soutien sera dédié à l'or-

ganisation des fêtes d'anniversaire et des sorties de loisir des enfants et des jeunes accueillis, pour leur plus grand bonheur. Capri-Sun n'hésite pas également à faire connaître SOS Villages d'Enfants et sa mission au plus grand nombre lors de nombreuses opérations solidaires : campagne de sensibilisation sur Instagram, publicité présentant l'association ou encore matchs solidaires avec le Stade français.

### CUISINELLA : DE NOUVELLES CUISINES POUR AMÉLIORER LE CONFORT DES MAISONS SOS

## cuisinella®

Cuisinella accompagne SOS Villages d'Enfants depuis plus de dix ans. Pour chaque cuisine achetée dans les magasins participants, un don est effectué pour participer à l'installation ou la rénovation des cuisines dans les villages et établissements SOS. Cuisinella participe ainsi à rendre la vie plus belle et chaleureuse dans cette pièce centrale de la maison, où naissent tant de souvenirs heureux et d'instant de partage. Un engagement prolongé par le mécénat du groupe et par des campagnes de publicité solidaires.

### GRUPE BEL : UN GESTE GÉNÉREUX DANS L'ESPRIT DE NOËL



## FONDATION

Depuis 2014, le Groupe Bel organise un arbre de Noël pour les enfants des villages SOS en France. Cette année encore, les salariés du groupe leur offriront 200 cadeaux,

pour des fêtes encore plus joyeuses. En parallèle, la fondation d'entreprise Bel a apporté un soutien financier exceptionnel pour soutenir l'accompagnement, l'accueil et la mise à l'abri de milliers d'enfants et de familles vulnérables, touchés par le conflit en Ukraine.



© Téléparis

# L'invité d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

## UNE HISTOIRE D'AMITIÉ

« **J**e me souviendrai longtemps de nos agréables soirées à discuter de tout et de rien, autour d'une bouteille de vin et de rondelles de saucisson. Janine et Roland étaient des gens charmants, cultivés et d'une grande vivacité d'esprit. Je suis heureux d'être un peu devenu le petit-fils qu'ils n'ont pas eu. »

Lorsque Rodolphe Combe évoque Janine et Roland Fouillet, donateurs de SOS Villages d'Enfants depuis 1998, il raconte une belle aventure d'amitié... inattendue. Leurs routes se croisèrent en 2013, lorsque Rodolphe acheta leur maison en viager. Ils sympathisèrent aussitôt et lorsque Rolland Fouillet perdit son épouse en 2015, c'est sur Rodolphe qu'il put compter pour l'aider à s'y retrouver dans sa « paperasse ». « Janine avait été comptable, raconte Rodolphe Combe. Elle s'occupait de toutes leurs démarches administratives, de leurs rendez-vous médicaux... Son époux n'y entendait rien ! » Rodolphe Combe travaillant dans la finance, il n'eut aucun mal à épauler son ami, ancien architecte de profession, qui adorait créer avec les matériaux naturels, pierres, terre cuite, bois, chaume... « Lorsque j'ai divorcé, poursuit Rodolphe Combe, à son tour Roland fut là pour moi. En me permettant d'aménager un studio dans le grenier situé au-dessus du garage de la maison, il m'a aidé à me reconstruire dans une période humainement et financièrement compliquée. »

Le 3 mai dernier, Roland Fouillet est décédé paisiblement, à l'âge de 96 ans. Comme convenu avec son épouse, il a légué 40% de son patrimoine à SOS Villages d'Enfants. Le reste fut remis à une association de chiens-guides et à Rodolphe. « Janine et Roland n'ont pas eu d'enfants, explique-

t-il, mais ils ont élevé leur neveu pendant de nombreuses années, sa mère étant gravement malade. » Devenu jeune homme, celui-ci quitta brusquement le couple à ses 18 ans pour aller vivre une histoire d'amour. « Il est vrai que Janine et Roland furent blessés de ce départ soudain, commente Rodolphe Combe. Mais je pense que leur engagement pour SOS Villages d'Enfants doit beaucoup au fait d'avoir compris ce que vit et ressent un enfant éloigné de ses parents. » Roland et Janine étaient un couple discret. Par son témoignage, Rodolphe rend hommage à leur bienveillance et à leur générosité.

**Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :**

**Marie-Anne JUBRÉ**  
Diplômée notaire,  
Responsable  
Legs et relations  
philanthropiques.



**Tél. : 01 55 07 25 42**  
**Legsetdonations@sosve.org**  
**8 villa du Parc de Montsouris - 75014 PARIS**

### DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

**OUI**, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

**OUI**, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



#### MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M.  MME

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. : ..... E-MAIL : .....

F5ECLG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.